## NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ASSAINISSEMENT 2024

Le budget annexe assainissement est géré comme un service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Il est assujetti à la TVA et un plan comptable spécifique est appliqué (M49). Le financement de ce budget annexe doit être assuré essentiellement par l'usager, dans un cadre prenant en compte la valeur économique du service rendu.

### I. La section de fonctionnement

#### LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024
O11 Charges à caractère général	323 234,47 €	479 732,15€	493 863,02 €	705 760,00 €	476 888,07 €	562 500,00 €
O12 Charges de personnel	263 446,11 €	247 395,52 €	290 986,03 €	302 100,00 €	301 753,86 €	280 904,00 €
65 Charges de gestion courante	14 435,70 €	19 769,45 €	16 857,71 €	25 600,00 €	20 801,22 €	21 100,00 €
O14 Atténuation de produit	101 748,00 €	82 365,00 €	99 568,00 €	103 000,00 €	77 030,00 €	136 525,00 €
66 Charges financières	67 532,37 €	64 335,19 €	61 154,26 €	58 136,52 €	57 877,05 €	54 500,00 €
67 Charges exceptionnelles	10 653,34 €	1 976,80 €	5 227,11 €	13 000,00 €	1 990,97 €	15 100,00 €
68 Dotations aux amort, dépréciations des actifs	8 000,00 €	5 000,00 €	10 429,00 €	1 120,00 €	0,00€	1 500,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	789 049,99 €	900 574,11 €	978 085,13 €	1 208 716,52 €	936 341,17 €	1 072 129,00 €
042- Amortissements	644 680,65 €	694 977,96 €	730 560,14 €	743 398,00 €	718 393,66 €	721 000,00 €
22 Dépenses Imprévues	0,00 €	0,00€	0,00€	40 000,00 €	0,00€	50 000 €
O23 Virement section investissement	0,00€	0,00€	0,00€	1 025 211,08 €	0,00€	1 171 631,67 €
TOTAL GENERAL	1 433 730,64 €	·	·	3 017 325,60 €	1 654 734,83 €	3 014 760,67 €

### Chapitre 011 Charges à caractère général d'un montant de 562 500 € (+17,95% par rapport au CA 2023)

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont les suivantes :

- + 37 460 € de fournitures d'entretien, de petit équipement, de carburants ;
- + 22 925 € d'entretiens de réseaux, de maintenance et de réparations ;
- + 24 424 € d'entretiens des stations ;
- + 12 320 € de réparation de pompes ;
- + 12 896 € de traitement et transport des boues ;
- + 6 890 € recherches de polluants ;
- - 50 046 € d'électricité ;

### Chapitre 012 Frais de Personnel d'un montant de 280 904 € (-6,88 % par rapport au CA 2023)

Ces dépenses sont constituées des frais de personnel des agents titulaires, non titulaires et des remboursements des mises à disposition de personnels.

Les principales évolutions qui expliquent cette variation sont liées à la révocation d'un agent non remplacé, à la hausse du point d'indice en juillet 2023, aux revalorisations salariales de 5 points d'indice au 1e janvier 2024 et au GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

A noter la mise à disposition gratuite d'un agent de la CCMD pour les communes zonées en Assainissement Non Collectif afin que les usagers puissent réaliser leur assainissement autonome.

### Chapitre 65 Charges de gestion courante d'un montant de 21 100 € (+1,44% par rapport au CA 2023)

Ces dépenses sont principalement constituées par la contribution au SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif), à l'adhésion à l'ATD88 (Agence Technique Départementale) et aux redevances admises en non-valeur.

Page 1/7 CCMD M.SCHICKEL 27/03/24

### Chapitre 014 Atténuation de produit d'un montant de 136 525 € (+77,24 % par rapport au CA 2023)

Ces dépenses sont constituées par le reversement de la redevance de modernisation à l'agence de l'eau. A noter une régularisation au titre de l'exercice 2023 d'un montant de 25 847 €.

### Chapitre 66 Charges Financières d'un montant de 54 500 € (-5,83 % par rapport au CA 2023)

Ces dépenses sont constituées par le remboursement des intérêts des emprunts.

### Chapitre 67 Charges exceptionnelles d'un montant de 15 100 €

Ces dépenses sont constituées par des annulations de titres sur exercices antérieurs.

### Chapitre 68 Provisions d'un montant de 1 500 €

Ces dépenses sont constituées par des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

### TOTAL DEPENSES REELLES PREVISIONNELLES 2024 : 1 072 129 €

### Chapitre 042 Amortissements d'un montant de 721 000 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 040.

### Chapitre 23 Virement à la section d'investissement pour un montant de 1 171 631,67 €

Chapitre 22 Dépenses imprévues pour un montant de 50 000 €

## Soit un TOTAL des dépenses de Fonctionnement Prévisionnelles 2024 de 3 014 760,67 euros

 $(=1\ 072\ 129 \in +\ 721\ 000 \in +\ 1\ 171\ 631,67 \in +\ 50\ 000 \in)$ 

#### LES RECETTES

RECETTES PREVISIONNELLES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024
70 Produit des services du domaine	1 024 623,68 €	1 011 875,17 €	1 049 623,94 €	1 004 728,00 €	980 863,74 €	1 096 546,00 €
74 Dotations et participations	250 474,51 €	199 287,20 €	263 108,73 €	331 900,00 €	278 511,94 €	317 200,00 €
75 Autres produits gestion courante	2 521,37 €	5 193,98 €	5 735,36 €	5 800,00 €	5 526,80 €	5 500,00 €
77 Produits exceptionnels	4 256,43 €	114 463,34 €	29 879,25 €	35 996,00 €	41 010,12 €	13 000,00 €
78-7815-Reprise provision semi budgétaire	8 000,000 €	5 000,00 €	10 429,00 €	1 120,00 €	0,00€	1 500,00 €
O13 Atténuation de charges	3 572,08 €	13 488,02 €	16 393,37 €	10 000.00 €	18 180,30 €	10 000.00 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 293 448,07 €	1 349 307,71 €	1 375 169,65 €	1 389 544,00 €	1 324 092,90 €	1 443 746,00 €
O42 Opérations d'ordres	218 631,69 €	232 428.79 €	273 155,93 €	323 636.00 €	273 236,00 €	324 275,00 €
Excédent : 002	1 299 931,74 €	1 378 280,86 €	1 364 465,29 €		1 304 145,60 €	1 246 739,67 €
TOTAL GENERAL	2 812 011,50 €	2 960 017,36 €	3 012 790,87 €	3 017 325,60 €	2 901 394,61 €	3 014 760,67 €

### Chapitre 70 Produits des services du domaine d'un montant de 1 096 546 € (+11,79 % par rapport au CA 2023)

Ces recettes sont constituées par les redevances 890 000 € (réalisé 2023 : 806 022 € / réalisé 2022 : 874 443 €), de la contribution des communes pour la gestion des réseaux unitaires 189 546 € HT (157 728€ en 2023) et des produits de dépotage et contrôles de conformité (17 000€).

Page 2/7 CCMD M.SCHICKEL 27/03/24

La hausse est liée à l'augmentation à compter de 2024 de la redevance d'assainissement pour les redevables des 7 communes raccordées à la station d'épuration de Mirecourt (+ 83 977 €) et à l'uniformisation des participations financières pour la gestion des réseaux unitaires sur l'ensemble du territoire (+31 818 €). A noter une baisse constante des volumes d'eau consommés par les ménages.

### Chapitre 74 Dotations, Subventions et Participations d'un montant de 317 200 € (+13,89 % par rapport au CA 2023)

Ces recettes sont constituées par les participations de l'entreprise Elivia et de l'hôpital Ravenel 317 200 € (réalisé 2023 : 259 390,50 € / réalisé 2022 : 233 222,73€).

A noter la fin des primes d'épuration de l'agence de l'eau (2023 : 19 088 € / 2022 : 29 886€ / 2021 : 37 030€ / 2020 : 54 342€ / 2019 : 61 977€).

### Chapitre 75 Autres produits de gestion courante d'un montant de 5 500 €

Ces recettes sont principalement constituées par le reversement des agents de leur participation aux tickets restaurants.

### Chapitre 77 Produits exceptionnels d'un montant de 13 000 €

Ces recettes sont principalement constituées par la taxe pour immeuble raccordable et/ou taxe majorée d'assainissement 8 000 € (réalisé 2023 : 11 131,35 € / réalisé 2022 : 4 981,80€) et les mandats annulés sur exercices antérieurs 5 000 €.

A noter en 2023 une recette exceptionnelle de 25 000 € de cession du local de stockage des boues de Poussay.

### Chapitre 78 Reprise sur provisions d'un montant de I 500 €

Ces dépenses sont constituées par la reprise des provisions pour risques et créances douteuses (inscription budgétaire obligatoire).

### Chapitre 013 Atténuations de charges d'un montant de 10 000 €

Ces recettes sont constituées par les remboursements des assurances des arrêts maladies et accidents de travail des agents et par les subventions aux emplois aidés.

### TOTAL RECETTES REELLES PREVISIONNELLES 2024 : 1 443 746 €

Soit un excédent des opérations réelles de 371 617 euros (recettes réelles - dépenses réelles)

### Chapitre 042-777 Amortissements des subventions pour un montant de 273 875 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en dépense d'investissement au chapitre 040.

### Chapitre 042-721 Amortissements de la maîtrise d'œuvre en régie des opérations en domaine prive à Mazirot et Domvallier pour un montant de 50 400 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en dépense d'investissement au chapitre 040.

### TOTAL RECETTES D'ORDRE PREVISIONNELLES 2024 : 324 275 €

### Soit un déficit des opérations d'ordres de 396 725 euros

(= 721 000€ de dépenses d'ordres - 324 275,00 € de recettes d'ordres)

### RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL 2024 de FONCTIONNEMENT :

- 25 108 euros

(=317 617 € d'excédent des opérations réelles - 396 725 € de déficit des opérations d'ordres)

Chapitre 002 Excédent de fonctionnement n-1 de 1 246 739,67 €

Page 3/7 CCMD M.SCHICKEL 27/03/24

## Soit un TOTAL des recettes prévisionnelles de Fonctionnement 2024 de 3 014 760,67 euros

(=1 443 746 € + 324 275 € + 1 246 739,67 €)

### 2. Niveau d'épargne du BUDGET ASSAINISSEMENT

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Epargne de gestion	478 528,30 €	571 930,45 €	513 068,79 €	458 238,78 €	238 964,00 €	445 628,78 €	426 117 €
Epargne brute	406 691,97 €	504 398,08 €	448 733,60 €	397 084,52 €	180 827,48 €	387 751,73 €	371 617 €
Epargne nette	263 771,81 €	357 255,04 €	320 280,49 €	265 464,12 €	45 943,48 €	252 868,28 €	232 617 €

- <u>L'épargne de gestion</u> correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.
- <u>L'épargne brute</u> correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.
- <u>L'épargne nette</u> correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement en capital de la dette.

#### 3. La section d'investissement

#### LES DEPENSES

DEPENSES PREVISIONNELLES	BP 2024
16 Emprunts	139 000,00 €
O20 dépenses imprévues	55 000,00 €
20-21-23 : DEPENSES	
INVESTISSEMENT PAR OP	3 615 902,92 €
Travaux Divers	842 687,51 €
45 OPFI	447 091,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	5 099 681,43 €
O40 Subvention d'équipement	273 875,00 €
040-458102-HCA MO REGIE	
DOMVALLIER	15 300,00 €
040-458103-HCA-MO REGIE	
MAZIROT	35 100,00 €
041- OP PATRIMONIALES-	150 000,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	474 275,00 €
TOTAL GENERAL	5 573 956,43 €

### Chapitre 16 Emprunts et dettes d'un montant de 139 000 €

Ces dépenses sont constituées par le remboursement en capital des emprunts.

### Chapitre 020 Dépenses imprévues d'un montant de 55 000 €

### Chapitres 20-21-23 Dépenses d'investissements par opérations d'assainissement collectif d'un montant de 3 615 902,92 € (dont 1 321 712,92 € de restes à réaliser)

Ces dépenses sont principalement constituées par :

- 612 778 € pour la réalisation du central photovoltaïque au sol;
- 179 547,40 € pour l'acquisition de matériels divers (pompes, armoires électriques, outillage, équipements électromécaniques, licences et matériels informatiques, ...)
- 344 400 € pour la réalisation des études de zonages d'assainissement ;

Page 4/7 CCMD M.SCHICKEL 27/03/24

- I 702 943,09 € pour les travaux d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 30 000 € pour le renouvellement d'un Dalot rue Victor Hugo à Mirecourt ;
- 7 389,35 € pour le renouvellement du réseau de la rue Canon à Mirecourt ;
- 400 314,50 € pour le renouvellement du réseau de la rue St Cécile à Mirecourt ;
- 338 488,91 € pour les travaux d'assainissement quai LeBreuil à Mirecourt ;

### Article 21562 de travaux divers pour 842 687,51 €

Ces dépenses permettent d'équilibrer la section d'investissement.

<u>Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers (travaux de mise en conformité domaine privé) de 447 091€</u>
Ces dépenses concernent les travaux de raccordement des redevables de Domvallier, Mazirot et Oëlleville (opération qui s'équilibre en recettes d'investissement).

### TOTAL DES DEPENSES REELLES PREVISIONNELLES 2024 : 5 099 681,43 euros

### Chapitre 040 Subventions pour un montant de 273 875 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre en recettes de fonctionnement au chapitre 042.

### Chapitre 04 Maîtrise d'œuvre en régie des opérations en domaine privé à Mazirot et Domvallier pour un montant de 50 400 €

Cette opération d'ordre est sans mouvement de trésorerie et s'équilibre recettes de fonctionnement au chapitre 042.

### Chapitre 041 Opérations Patrimoniales d'un montant de 150 000 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en recettes d'investissement au chapitre 041.

### TOTAL DEPENSES D'ORDRE PREVISIONNELLES 2024 : 474 275 €

## Soit un TOTAL des dépenses d'Investissement prévisionnelles 2024 de 5 573 956.43 €

(=5 099 681,43 € + 474 275 €)

#### LES RECETTES

TOTAL R+RAL	BP 2024
13-Subventions investissement	
	2 574 126,50 €
16-Emprunt	0,00€
45 OPFI	134 727,27 €
TOTAL RECETTES REELLES	2 708 853,77 €
RESULTAT SUR OP REELLES	-2 390 827,66 €
O40 - 28 Amortissement des biens	721 000,00 €
041- OP PATRIMONIALES	150 000,00 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	871 000,00 €
001 Exedent d'investissement	822 470,99 €
O21 Virement section Fonc.	1 171 631,67 €
TOTAL GENERAL	5 573 956,43 €

### Chapitre 13 Subvention d'investissement d'un montant de 2 574 126,50 € (dont 2 268 133,50 € de restes à <u>réaliser)</u>

Ces recettes sont principalement constituées par :

- 39 000 € de subventions Climaxion pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol;
- 15 493 € de participation d'Elivia aux investissements n-1;
- 233 800 € de subventions pour la réalisation des zonages d'assainissement ;
- I 596 047,50 € de subvention pour l'étude et les travaux d'assainissement collectif d'Oëlleville ;
- 75 960 € de subvention pour la fin des travaux d'assainissement collectif de Domvallier ;
- 284 026 € de subvention pour la fin des travaux d'assainissement collectif de Mazirot ;
- 329 800 € de subvention pour les travaux d'assainissement quai LeBreuil à Mirecourt dans le cadre du PAPI Madon;

### Chapitre 45 Opérations pour compte de tiers de 134 727,27 €

Ces recettes sont constituées par les participations des redevables de Domvallier et Mazirot pour leur raccordement.

### TOTAL RECETTES REELLES PREVISIONNELLES 2024 : 2 708 853,77 euros

### Chapitre 040 Amortissements d'un montant de 721 000 €

Ces opérations d'ordres s'équilibrent en dépense de fonctionnement au chapitre 042.

### Chapitre 041 Operations Patrimoniales d'un montant de 150 000 €

Cette opération d'ordre s'équilibre en dépenses d'investissement au chapitre 041.

Soit un total des opérations d'ordres de 871 000 €

Chapitre 001 Excédent d'investissement N-1 d'un montant de 822 470,99 €

Chapitre 02 I Virement de la section de Fonctionnement d'un montant de 1 171 631,67 €

Soit un TOTAL des recettes d'investissement prévisionnel 2024 de 5 573 956,43 €uros

Recettes réelles de 2 708 853,77 euros

Opérations d'ordres de 871 000 euros

Excédent d'investissement N-I de 822 470,99 €

Virement de la section de fonctionnement de 1 171 631,67 €

**Page 6/7** CCMD M SCHICKEL 27/03/24

#### 4. La dette du BUDGET ASSAINISSEMENT

EMPRUNT	MONTANT DU PRÊT	DUREE	DATE DEPART	DATE DE FIN	TAUX FIXE	CAPITAL	INTERETS	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2024
STATION ET ASSAINISSEMENT JUVAINCOURT	225 000,00 €	20 ANS	31/01/2015	31/10/2034	3,6	10 817,72 €	5 012,56 €	132 446,40 €
STATION ET ASSAINISSEMENT PUZIEUX	276 184,00 €	12 ANS	31/03/2016	31/12/2027	1,32	23 761,62 €	1 162,50 €	73 192,95 €
TRX ASST SUR 6 COMMUNES ex-CCSD	1 549 000,00 €	25 ANS	31/10/2013	31/07/2038	3,68	56 169,91 €	38 928,29 €	1 022 566,85 €
TRX ASSAINISSEMENT programme 2017 (Bettegney St Brice, Bouxières, Regney)	1 000 000,00	20 ANS	01/04/2018	31/12/2037	1,38	47 496,34 €	9 806,30 €	680 865,22 €
TOTAL GENERAL						138 245,59 €	54 909,65 €	1 909 071,42 €

Capital restant dû au 31/12/2024 : 1 909 071,42 €

La capacité de désendettement (=encours de dette / épargne brute) serait de 5,14 années.

Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire au budget annexe pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'il y consacre toutes ses ressources disponibles.

### 5. Redevances d'assainissement collectif pour l'année 2024

- I,78 €HT/m3 (I,30 €HT/m3 en 2023) d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Ambacourt, Domvallier, Hymont, Juvaincourt, Mattaincourt, Mazirot, Mirecourt, Poussay, Puzieux, Ramecourt et des redevables de l'Aéropôle Sud Lorraine (communes issues de l'ex-communauté de communes du Pays de Mirecourt);
- 2,27 €HT/m3 d'eau facturé au redevable par le service des eaux pour les communes de Dompaire, Madonne et Lamerey (Lamerey), Velotte et Tatignécourt (Velotte), Circourt, Madegney, Ville sur Illon, Regney, Bouxières aux Bois et Bettegney Saint Brice (communes issues de l'ex-communauté de communes du Secteur de Dompaire);
- 1,30 €HT/m3 d'eau facturé au redevable par le service des eaux + 35 euros de part fixe, pour la commune de Rancourt ;
- Participations financières pour la gestion des réseaux unitaires au titre de l'année 2024 (157 728 € en 2023) :

		Réseau t	Participation eaux			
Communes	Séparatif	Untitaire	Total	Clé de répartition	pluviales proposées	
MATTAINCOURT	7297,25	770,59	8067,84	0,023	4 269,40 €	
MIRECOURT	11558,79	23517,78	35076,57	0,687	130 298,74 €	
POUSSAY	8549,64	2914,88	11464,52	0,085	16 149,70 €	
RAMECOURT	3422,82	222,71	3645,53	0,007	1 233,91 €	
AMBACOURT	2429,70	867,82	3297,52	0,025	4 808,10 €	
PUZIEUX	512,67	1065,61	1578,28	0,031	5 903,94 €	
JUVAINCOURT	727,97	768,79	1496,76	0,022	4 259,43 €	
DOMPAIRE	9150,34	932,70	10083,04	0,027	5 167,56 €	
MADONNE ET LAMEREY	3536,43	1089,06	4625,49	0,032	6 033,87 €	
MADEGNEY	1398,59	651,60	2050,19	0,019	3 610,15 €	
VILLE SUR ILLON	5737,90	777,37	6515,27	0,023	4 306,97 €	
REGNEY	848,82	99,65	948,47	0,003	552,10€	
BOUXIERES AUX BOIS	2320,05	532,82	2852,87	0,016	2 952,05 €	
TOTAL:	57490,97	34211,38	91702,35	1,00	189 545,94 €	

Page 7/7 CCMD M.SCHICKEL 27/03/24